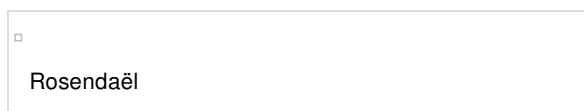


La communauté urbaine de Dunkerque met à disposition des usagers 4 déchèteries dont l'accès est gratuit pour les particuliers se présentant avec un véhicule de hauteur inférieur à 1,90m et non siglé. En 2014, y ont été déposées 34 834 tonnes de déchets.



Gravelines



Bray-Dunes

Depuis le 1er août, vos quatre déchèteries de l'agglomération sont ouvertes du lundi au samedi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18H30, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15 (fermeture l'après-midi).

1. Bray-dunes, rue Pierre Decoock
2. Gravelines, rue des Enrochements
3. Dunkerque-Rosendaël, quai aux fleurs
4. Dunkerque-Petite-Synthe, rue Vancauwenberghe

Gestes barrières et port du masque fortement recommandés.

A quoi sert une déchèterie ?

- Répondre aux besoins quotidiens du public lorsqu'il est en possession de déchets sortant du cadre habituel des ordures ménagères.
- Supprimer les dépôts sauvages
- Favoriser le recyclage et la valorisation maximale de la matière dans les conditions techniques et économiques du moment.

Que peut-on déposer en déchèterie ?

- **déchets volumineux** : les ferrailles, les gravats, les tontes et branchages, le papier ou carton pliés et les encombrants.
- **déchets ménagers spéciaux** : les batteries, les piles, les ampoules et néons, la peinture ou le vernis, les cartouches

d'encre, les radiographies, les textiles, les produits chimiques divers, les huiles de vidanges particuliers et les bidons vides

- **Pour les déchets d'amiante lié ou amiante-ciment** : 2 étapes : Tout d'abord se rendre à la déchèterie de Petite-Synthe (rue Vancauwenberghe - du lundi au vendredi de 14 h à 17 h) pour y retirer le sac "amiante" selon la procédure indiquée dans le document, et ensuite se rendre à l'Eco-Centre Baudalet à Petite-Synthe pour y déposer le sac "amiante".
- Les déchèteries de Petite-Synthe, Rosendaël et Bray-Dunes accueillent également **les déchets d'équipements électriques et électroniques** (DEE) pour les dépolluer, les réemployer, les recycler ou les valoriser.

Ici rien ne se perd, tout se transforme.

Réemployons nos déchets !

Pour vos encombrants et le mobilier domestique, vous avez aussi la possibilité de donner à vos objets, une deuxième vie, en les déposant à l'espace ressourcerie à l'entrée de la déchèterie de Rosendaël.

Cartographie OPEN DATA

Déchetteries de la Communauté urbaine de Dunkerque

Les guides

→Guide du tri en déchèteries

PDF Télécharger (2.8 MB)

→Déchet et crise sanitaire: vivre ensemble, gérer nos déchets !

PDF Télécharger (1.6 MB)

→Les encombrants : 3 manières de vous en débarrasser

JPG Télécharger (459 kB)

→Déchèterie mobile : le nouveau service de déchèterie qui se déplace dans votre quartier - juin 2019

PDF Télécharger (3.6 MB)

→Déchets : procédure pour l'amiante et le ciment

PDF Télécharger (357 kB)

Contact

Un doute ? une info ? une précision ?

N'hésitez pas à composer le numéro vert

Tél: 0800 22 45 57 (appel gratuit)